

Pôle communication
24.65.42

Samedi 8 juin 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une reprise scolaire actée au 17 juin mais adaptée en fonction de la situation de chaque établissement

Pour offrir des repères clairs et une visibilité à la communauté éducative ainsi qu'aux élèves, le gouvernement, en collaboration avec tous les acteurs et partenaires concernés, vise une reprise progressive des cours **à partir du 17 juin 2024**.

Cette rentrée se fera de manière échelonnée en fonction des niveaux et des établissements, afin de faciliter l'organisation et la préparation de l'accueil des élèves.

En ce qui concerne l'enseignement primaire public, les provinces – compétentes en la matière – fourniront des informations spécifiques.

Pour les collèges, chaque établissement adaptera son organisation de rentrée selon ses contraintes particulières. Les familles seront informées directement via Pronote, la page Facebook du vice-rectorat et des communiqués de presse.

Les lundi 17 et mardi 18 juin seront dédiés à la pré-rentrée du personnel, permettant une préparation optimale avant **le retour des élèves, prévu à partir du 19 juin**.

Les établissements les plus impactés proposeront une reprise plus échelonnée. Il est donc demandé aux familles de se rapprocher de leurs établissements.

Quant aux lycées, le personnel est attendu dès le lundi 17 juin. Les élèves seront accueillis de manière progressive à partir du lundi 24 juin. Chaque lycée informera ses élèves sur les modalités de reprise prévues pour le 24 juin.

Pour les internats et les services de restauration, une ouverture normale ne pourra pas être garantie partout. Chaque collège et lycée communiquera les informations pertinentes à ce sujet.

En ce qui concerne l'enseignement privé, la direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC) informera prochainement sur la reprise de ses établissements.

L'université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) publiera également des informations spécifiques concernant la reprise et l'organisation de ses activités.

La sécurité et le bien-être de nos élèves et de notre personnel restent notre priorité. C'est en tenant compte de cette priorité que le plan de reprise a été élaboré avec l'ensemble des acteurs. Cette organisation pourra être ajustée en fonction de l'évolution de l'actualité.

L'enseignement en Nouvelle-Calédonie en chiffres :

250 écoles - public et privé

56 collèges - public et privé

21 lycées - public et privé

= 65 000 élèves environ

* *
*